

Traitement des retards des élèves et étudiants ayant cours à 8h15



Heure limite pour arriver au lycée : 8h15

1. Les élèves et étudiants retardataires donnent leur badge NDG au surveillant présent au 22 qui enregistrera le retard puis remettra les badges à 9h10 au responsable du suivi des absences de chaque pôle
2. Ils sont ensuite invités à aller rencontrer le responsable du suivi des absences de leur secteur seul habilité à évaluer la validité du retard

PRE BAC		POST BAC	
M MAUCUIT LP / LT	P RICHE LG	E MARTIN PREPA HEC	E RIDET BTS / DCG
<p>Si le retard est injustifié</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève va en études et n'intègre pas le cours 2. Il a un entretien avec le responsable du suivi vie scolaire 3. Il récupère son cours manqué le soir même après ses cours 		<p>L'étudiant peut rentrer en cours <u>uniquement</u> s'il arrive dans la classe avant son professeur</p>	
Le retard est comptabilisé		Il récupère son badge après la première heure chez son responsable vie scolaire qui s'entretient avec lui.	
<p>Si le retard est justifié</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'élève va en études et n'intègre pas le cours 2. Il récupère son cours manqué le soir même après ses cours 		Le responsable VS rappelle à l'étudiant le RI du supérieur et lui applique un retard s'il n'a pas de justificatif écrit. Il prévient le responsable pédagogique du retard de l'élève.	
Le retard est supprimé		Le retard est comptabilisé sauf justificatif écrit auquel cas il est supprimé	